

Brexit

Zone Duty-Free à Ouistreham Riva-Bella ? Demande du Maire auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno LE MAIRE



En date du 15 janvier 2021, Monsieur le Maire de Ouistreham Riva-Bella, Romain BAIL, a écrit un courrier au Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno LE MAIRE, pour demander de faire de la Ville de Ouistreham Riva-Belle une zone « duty-free ».

Ci-dessous, le communiqué de presse de Monsieur le Maire de Ouistreham Riva-Bella, Romain BAIL.

« A la fin de l'année 2020, les négociations de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne ont été menées à leur terme. Depuis lors, de nouvelles conditions d'entrée sur le territoire ont été définies pour les Britanniques.

La commune de Ouistreham Riva-Bella est donc logiquement impactée par ces changements, étant une porte d'entrée privilégiée des Britanniques en France. Cet impact se marque non seulement pour les nombreux commerçants de la ville qui constatent moins de rentrée financière, mais également pour la commune. Cela résulte d'une baisse de fréquentation de nos amis britanniques, une baisse qui se marque aussi dans la durée des voyages et dans les dépenses faites en France. Notre constat est le même depuis maintenant plusieurs années et cela est confirmé par toutes les villes ayant des liaisons transmanche.

En effet, notre commune est une des liaisons transmanche les plus importantes en termes de transit de voyageurs et de poids lourds. Une année de fonctionnement normal voit passer plus d'1 000 000 de passagers, 250 000 poids lourds et amène donc, vous vous en doutez, des retombées financières importantes pour les commerçants et la commune.

Cette baisse de fréquentation, combinée aux nombreuses baisses de dotation de l'Etat auprès des collectivités opérée sous le mandat présidentiel précédent, ont considérablement amputé les finances de Ouistreham Riva-Bella.

Il semblerait donc tout à fait judicieux et opportun que des communes subissant de plein fouet les effets du Brexit puissent prétendre à quelques aménagements afin de sauvegarder le maillage des entreprises sur le territoire, élément vital de l'emploi et de la vie des dites communes.

Ces aménagements peuvent être de plusieurs ordres :

- une compensation de l'Etat permettant ainsi aux finances des communes concernées de trouver un nouvel équilibre tenant compte de ces nombreux changements
- des avantages de différents ordres :
 - o zone étendue de détaxe,
 - o mise en place de zone « duty free » dans tout ou partie de la ville,
 - o horaires d'ouvertures étendus (dimanche) et à l'année

Dans le cas de Ouistreham Riva-Bella, ces zones de détaxes ou de duty-free pourraient être facilement mise en place de par la disposition du port au sein de la commune.

En effet, les trois grands pôles d'activités économiques de la commune sont le port, où se trouve le terminal ferry, la principale rue commerçante située non loin et, enfin, la zone d'activités en entrée de ville et qui comprend le SIVEP (Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières) mis en place par l'Etat pour contrôler les marchandises en provenance du Royaume-Uni.

Nous espérons que Monsieur le Ministre entendra notre demande, nous permettant ainsi de sauver de nombreux emplois et un tissu économique déjà fortement affaibli suite aux crises successives subies par la commune (migrants, crise sanitaire, Brexit) ».

Contact presse :

Junior BRICHART, Directeur de Cabinet : 07 62 14 22 16 - directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr